

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEL - CENSOIR DU 24 FEVRIER 2011

Etaient présents :

M. BOHAIN, Maire

M. CHARRAULT, M. GUILBERT, M. REVIRON, Adjoints
Mme BERNARD, M. DROUARD, Mme BOSTYN, M. AUCAMUS, Mme
IENZER, M. POLY, M. JOVET, Mme DEBRAND, Conseillers

Absents : M. DEMANCHE, procuration à M. BOHAIN
M .DE LA GRAVIERE

Le compte rendu du 27 janvier 2011 est adopté avec une observation de M. POLY ; ce dernier demande que la nouvelle main courante qui va être installée sur le terrain de football soit démontable.

1.PRESENTATION DU CABINET REVITALIS-CONSEILS

Le responsable du cabinet REVITALIS CONSEIL présente sa société. Les collectivités locales font appel à ses services afin de recruter un médecin en zone rurale. Il explique les difficultés que l'on peut rencontrer dans cette démarche, ainsi que le coût d'installation à la charge de la commune (convention d'assistance, achat de mobilier et de matériel professionnel, gratuité du logement et du cabinet puis remboursement de la somme avancée par échéance dès constitution d'une activité de 15 actes par jour).

2. CHEMINS DE RANDONNEE

Messieurs Guilbert, Drouard et Demanche ont parcouru une partie des sentiers de la commune ; ils ont constaté qu'il y avait peu de travaux d'élagage, mais le balisage reste à faire. L'Amicale des Pompiers se chargera de la pose de panneaux, ainsi que des peintures de balisage. Par conséquent, le Conseil Municipal décide de s'inscrire au plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées de l'Yonne (PDIPR).

3. TAXE DE SEJOUR DU CAMPING MUNICIPAL

Suite à la création en 2011 d'un Office du Tourisme Intercommunal dans le Vézélien, la taxe de séjour sera perçue par la Communauté de

Communes du Vézélien. Son montant est fixé à 0,20 € pour les terrains de camping, hôtels de tourisme sans étoile, meublés de 3^{ème} catégorie.

4. REMBOURSEMENT DE FRAIS DE MISSION

Seuls les frais de missions exceptionnels seront remboursés aux élus.

5. REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX

Les tarifs du camping restent inchangés. Toutefois, il sera réclamé la somme de 1,00 € par emplacement pour un véhicule sur le terrain de camping et 5,00 € pour la vidange d'un camping car.

Les élus à 12 voix pour et 1 voix contre décident de renouveler pour une durée de 5 ans la location des résidences mobiles au prix de 1200 ,00 € HT pièce par an.

Les tarifs municipaux restent également inchangés ; seules les participations des communes aux frais de scolarité sont réévaluées et fixées à 350,00€ par enfant et par an.

6. CHALLENGE NATURE DES COLLEGES ET LYCEES PARISIENS

Le Challenge Nature des Collèges et Lycées parisiens confirme la présence de 120 personnes au camping municipal du 23 au 27 mai 2011 ; la somme de 2000,00 € leur sera demandée pour héberger ces lycéens et leurs responsables au camping ; d'autre part, ils utiliseront la salle polyvalente durant les 4 jours ; les élus fixent le coût de la location à 400,00 €.

7. TRAVAUX A LA STATION D'EPURATION

Monsieur le Maire fait part d'un courrier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie informant les élus de la nécessité de disposer d'une filière boues pour optimiser le fonctionnement de la station d'épuration et respecter la réglementation ; un silo de stockage des boues va être aménagé, et un plan d'épandage sera mis en place. Il faudra réhabiliter le siphon sous le canal pour pouvoir prétendre à des aides de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Le Conseil Général subventionne une partie des travaux de construction du silo et Veolia apporte sa contribution financière par l'utilisation du fonds spécial de travaux disponible sur le contrat d'affermage. Ces opérations seront prévues en investissement sur le budget de l'assainissement et réglées par emprunt. Avant d'engager les travaux, une étude de faisabilité est obligatoire ; la société SEDE assurera cette mission.

8. REVALORISATION DES L'INDEMNITE DU GOUPE DE LA POSTE

Le Maire fait part d'un courrier du Groupe de la Poste qui annonce une revalorisation de 10% à compter du 1^{er} janvier 2011 de l'indemnité versée pour la création de l'Agence Postale Communale avec une ouverture mensuelle de 60 heures.

9. ELECTIONS CANTONALES DES 20 ET 27 MARS 2011

LISTE DES PRESENCES

8H00-10H30	M. BOHAIN	Mme IENZER	M. AUCAMUS	M. DE LA GRAVIERE
10H30-13H00	M. CHARRAULT	M. DEMANCHE	M. POLY	M. JOVET
13H00-15H30	M. REVIRON	M. DROUARD	Mme BOSTYN	Mme DEBRAND
15H30-18H00	M. BOHAIN	M. GUILBERT	Mme BERNARD	Mme BURKI